

# l'édito

de Jean-Luc Bergeon



*Saint-Cheistol*

Chers Concitoyens,

Le débat d'orientation budgétaire 2016 (DOB) bat son plein.

Les élus planchent depuis plusieurs semaines, comme ils le font à chaque fois, sur les nécessaires équilibres à trouver, entre recettes et dépenses.

La commune comme toutes les collectivités, régionales départementales, intercommunales, participera à l'effort national à travers la baisse des dotations.

Il s'agit pour l'Etat Français de réduire sa dette, pour atteindre le seuil attendu par Bruxelles à l'horizon 2017, de 3 % de déficit.

Dans un exercice budgétaire classique, l'essentiel des discussions et des arbitrages se situent autour de la section investissement.

Il revient par la suite à la commission des finances, de trancher sur les différents dossiers et en bout de chaîne, au conseil municipal, qui est souverain, de voter le budget, ce sera chose faite dans le courant du mois de mars.

Cette année sera particulière, nous allons connaître beaucoup de mouvements au niveau du personnel communal et nous entrons dans un processus de mutualisation.

De fait, nous avons à mener une réflexion pour ce nouvel exercice, qui devra être encore plus pointue que d'ordinaire, sur le budget de fonctionnement.

Des économies substantielles seront recherchées et à trouver dans une organisation différente en terme d'effectif, de fiches de postes, de transferts de charges ...

Le chapitre investissement pour autant mobilise toujours les élus.

Comme annoncé dans les bulletins précédents, 2 dossiers conséquents marqueront le budget 2016 :

- la construction des vestiaires de la plaine des sports
- l'installation des nouveaux services techniques à La Bruyère.

Sur ce dernier point, le suivi des travaux a été attribué au cabinet d'architectes Delphine Gay, de Saint-Just.



notre actualité  
point de vue  
image

Mars 2016

# n tre actualité

Nous aurons dès cette année, à nous prononcer, dans le cadre d'un plan pluriel annuel d'investissements, pour lancer la réhabilitation de l'ancien château.

Nous serons également amenés à mobiliser en amont du débat budgétaire, une somme importante, pour financer la remise en service de l'éclairage public comme celui des installations sportives qui ont été vandalisés en début d'année.

La réhabilitation du parc informatique, aujourd'hui vieillissant, aux écoles, à la mairie et à la bibliothèque est inscrite au débat.

Nous souhaitons par ailleurs, à travers différents dispositifs citoyens, étudier la possibilité d'améliorer la sécurité dans la commune.

Pour 2016, un important volet « études » sera engagé, à savoir en priorité la révision du Plan Local d'Urbanisme et également le nouveau schéma directeur d'eau potable et la question de la décarbonatation. Un projet de redynamisation des commerces et des services en centre ancien est à la réflexion (il sera l'objet central du « point de vue » de ce mois ci en annexe de votre éditorial).

Un dossier d'étude, intitulé « *donnons un avenir à nos arènes* » sera également à financer, il consistera à effectuer un travail de mise en forme du projet.

Ce travail sera réalisé par un « *programmiste* », choisi avec l'aide du Conseil en Architecture en Urbanisme et Environnement du département de l'Hérault.

Cette étude de faisabilité devra nous apporter des réponses quand à l'avenir d'une structure aujourd'hui obsolète, qu'il est impossible de mettre aux normes, dont la durée de vie est forcément limitée dans le temps et pour laquelle l'assiette foncière de proximité disponible n'offre pas une surface suffisamment exploitable.

Le cahier des charges sera celui d'une implantation sur le site de l'ancienne gare, d'une intégration dans les platanes, d'une enceinte dédiée à diverses activités, le tout pour une capacité avoisinant les 500 spectateurs.

Pour faire face à tous ces besoins de développement de la commune, il conviendra de trouver les financements sans faire peser la charge sur le contribuable.

Le défi est de taille, nous sommes donc engagés comme souvent, dans nos réflexions en coopération avec d'autres collectivités.

Nous sommes également susceptibles de construire des partenariats public/privé, et nous multiplions les contacts avec de potentiels porteurs de projets.

Cela pourrait concerner, les futures arènes, les nouveaux commerces, services, logements, comme les zones d'activités ou d'hébergements touristiques.

L'essence même du bulletin mensuel, que nous vous proposons depuis sa première édition parue au printemps 2001, jusqu'à ce mois de mars 2016, est de vous tenir informé en toute transparence de la vie de votre village.

C'est un exercice parfois difficile, que nous vous devons et qui est encore plus indispensable à nos yeux lorsqu'il s'agit de parler du budget communal.

J'espère que cet éditorial vous aura apporté quelques éléments de compréhension et de lecture de la gestion communale.

Tous les documents financiers vous sont accessibles par différents modes, papier, internet, réunion du conseil municipal et vous pouvez également solliciter, le cas échéant une demande de rendez vous, avec votre serviteur ou un des élus en charge du dossier qui vous intéresse.

Cordialement

Jean Luc Bergeon



## De la nécessité de revitaliser les centres-bourgs ...

La revitalisation des centres-bourgs, représente un enjeu crucial pour l'attractivité du monde rural et péri-urbain comme pour la structuration des territoires.

L'Etat a bien compris qu'il était important de relever ce défi en débloquant dès 2016 une enveloppe de 300 millions d'euros pour soutenir l'investissement dans les centres villes pour les communes de moins de 50 000 habitants.

La mobilité, la rénovation des commerces et des logements, les services de proximité et de santé sont autant de sujets qui préfigurent de l'avenir des petites et moyennes communes.

***Les centres-bourgs constituent un échelon structurant du maillage territorial, c'est pour cela que les documents de réflexion et de planification que sont le projet de territoire du Pays de Lunel, le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Lunel (SCOT) ou encore le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Christol (PLU) actuellement en révision traiteront de ce sujet.***

De fait les sites qui potentiellement pourraient être éligibles à des aides financières le seront sur les bases d'initiatives locales.

Ces programmes concerneront aussi bien la qualité de vie, la cohésion sociale et le développement commercial, touristique, artisanal.

La commune de Saint-Christol est entrée de plein pied dans cette logique de réflexion depuis plus d'un an.

Un lieu stratégique a été repéré qui pourrait répondre à ces différentes problématiques et entrer dans les critères évoqués ci-dessus, il s'agit de l'espace que nous appelons : « îlot des arènes ».

L'idée de regrouper au cœur même du village, services médicaux, paramédicaux commerces et espaces publics de qualité, logements, accessibles, visibles, traitant de la question du stationnement permanent et ponctuel fait son chemin.

Cet axe de réflexion venant corroborer la feuille de route municipale établie depuis une décennie, à savoir ne plus voir l'urbanisation s'étaler, éviter de consommer de nouveaux espaces agricoles, mais bien occuper en priorité les dents creuses et reconstruire la ville sur la ville à chaque fois que possible.

Cette logique de ne pas externaliser, commerces et services, comme cela se fait dans les aires métropolitaines, sur un modèle de consommation urbain, de type supermarché et galerie marchande, a toujours été le credo de l'équipe municipale.

De plus, nous allons être confrontés à la mise aux normes prochaine de l'école maternelle et du bâtiment de La Poste.

Nous tenons à ce que ces deux équipements soient maintenus en centre village et le fait de regrouper certains équipements sur l'îlot des arènes et sa première couronne peut répondre à ces enjeux.

Nous avons toujours privilégié les modes de déplacements doux, en inscrivant dans l'étude de définition urbaine réalisée en 2004 l'idée d'un périmètre de 300 à 400 mètres maximum entre les équipements publics.

**Pour rappel l'intitulé de cette étude était « un village à finir, un village à étendre ».**



Un axe de développement externalisé qui verrait la commune s'étaler, accentuerait le phénomène de village dortoir dont sont victimes bon nombre de communes. Gardons cette logique pour faire émerger de nouvelles zones d'activités économiques, industrielles, respectueuses de nos paysages et en lien avec l'attractivité locale.

La qualité du lien social, des échanges, la transmission intergénérationnelle tout de ce que l'on qualifie de « **vie du village** » et non du terme parfois galvaudé de « **vie de village** » reste à nos yeux d'une grande importance. Le patrimoine ordinaire, identitaire, historique des centres-bourgs y participe grandement, à ce titre il doit être conservé, réhabilité et venir renforcer la thématique de revitalisation, c'est pour cela que la commune a investi sur le cœur de l'ancien château et qu'elle réfléchit à donner un avenir à ses arènes.

La dynamique que nous proposons de structurer, devra exprimer le résultat de la recherche d'un savant équilibre entre modernité et identité. Les commerces et services devront tous être accessibles aux personnes à mobilité réduite, ils pourraient être regroupés dans un espace qualitatif. Ils pourraient bénéficier ainsi des dernières avancées de la technologie comme par exemple un espace WI FI public. Le distributeur automatique de Billets (DAB) tant attendu, qui représente pour la commune un investissement de 30 000 euros, devrait tout naturellement trouvé sa place dans cet espace. Le cœur du château quant à lui, une fois réhabilité accueillera une médiathèque et un espace multi média.

**Grandir, Vivre, Vieillir dans son village** tel est le slogan de ce projet ambitieux, pour lequel nous avons mobilisé toute une ingénierie. **La revitalisation du centre élargi de Saint-Christol est un dossier fondamental pour l'avenir de la commune. C'est pour cela qu'il doit être expliqué et partagé pour devenir un sujet de participation citoyenne.**

En même temps de ce travail de co-construction que nous vous proposons, nous sommes doré et déjà engagés dans la mobilisation potentielle de financements aussi bien publics que privés afin de relever le challenge d'intérêt général qu'est le maintien de la qualité de vie de notre commune.

